

étaient une question particulièrement sérieuse. Ils ont reconnu que les mesures concrètes touchant le désarmement nucléaire et les moyens d'éviter tous les conflits armés, surtout les conflits nucléaires, doivent recevoir la plus haute priorité à l'ordre du jour international. On ne peut poursuivre ces objectifs que dans un esprit de modération et en reconnaissant que le changement, partie intégrante de la dynamique de l'interdépendance, est inévitable et essentiel.

### Les pourparlers SALT

La reprise des pourparlers américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques (SALT) est un préalable au succès de la deuxième session extraordinaire. La récente décision prise par ces deux pays, et annoncée à l'Assemblée générale, d'entamer le mois prochain des pourparlers sur les forces nucléaires du théâtre européen, devrait donner un élan positif à nos travaux. Nous espérons que ces entretiens mèneront à un traité qui restaurera l'équilibre au niveau d'armement le plus bas possible.

Le Canada accueille donc chaleureusement la déclaration faite ici, la semaine dernière, par le directeur de l'Agence américaine de contrôle des armements et de désarmement, M. Eugène Rostow, à savoir que les États-Unis seront disposés à reprendre les négociations sur les armes stratégiques dans les premiers mois de 1982. L'importance que l'on accorde actuellement aux réductions et à la nécessité d'une coopération visant à assurer la confiance mutuelle représente particulièrement, pour nous, un sujet d'encouragement. Nous nous attendons donc à une attitude tout aussi positive de la part de l'Union soviétique. Mon premier ministre attache la plus grande priorité à la reprise du processus SALT, comme il l'a indiqué dans plusieurs déclarations. Nous attachons également la plus grande importance à ce que ces négociations critiques, une fois reprises, progressent avec l'objectif non seulement de limiter, mais également de réduire ces forces.

Nous sommes en outre d'avis que les chances de succès des délibérations de cette année, et de la deuxième Session elle-même, dépendront, dans une large mesure, du climat suscité par ces négociations, et même par leur attente, en vue de créer une atmosphère de confiance internationale.

La communauté internationale ne saurait exprimer adéquatement, selon nous, sa préoccupation face à la course aux armes nucléaires si elle n'accorde pas toute l'importance voulue aux dangers d'une extension de la prolifération horizontale. Les incidences de la dimension nucléaire dans les tensions régionales ont récemment pris une forme concrète au Moyen-Orient. Cet exemple ainsi que la possibilité de l'intensification de la prolifération régionale nous démontrent qu'il faut consacrer de plus grands efforts pour renforcer le régime international de non-prolifération ainsi que les instruments internationaux à l'appui. À cet égard, nous nous réjouissons de la décision annoncée par l'Égypte plus tôt cette année de ratifier le Traité sur la non-prolifération.

### Procédures de vérification

Le Canada est d'avis que rien ne saurait remplacer la négociation minutieuse d'accords vérifiables sur la limitation des armements et le désarmement. Permettez-moi d'insister sur le mot "vérifiable". La vérification n'est pas une tactique visant à retarder ou à empêcher le succès des négociations, mais plutôt, elle constitue, plus que jamais, une condition préalable à leur succès. Le Canada recherche depuis de nombreuses